



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 74

Question écrite n° 22724

## Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur le fait que la route nationale 74 relie Sarreguemines, Morhange, Château-Salins et Nancy et constitue un axe transversal fondamental pour le développement économique de l'est et du sud de la Moselle. Or, cette route est très mal entretenue alors qu'elle devrait bénéficier d'efforts importants. Il s'ensuit une situation dangereuse pour les usagers et les accidents graves s'y multiplient. De plus, c'est un handicap pour le développement économique des zones rurales ou périurbaines traversées. Elle souhaiterait donc qu'il lui indique quel est le plan d'action des pouvoirs publics pour remédier à cette situation.

## Texte de la réponse

Le département de la Moselle compte 550 kilomètres de routes nationales gérées par les services du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer qui veillent à préserver les meilleures conditions possibles de circulation sur ces itinéraires. Plusieurs axes de ce réseau sont particulièrement empruntés et nécessitent, de ce fait, un entretien spécifique. L'autoroute A 31, par exemple, constitue un axe à fort trafic et mobilise actuellement d'importants moyens financiers pour accélérer la réfection des chaussées et des ouvrages dégradés entre Toul et la frontière du Luxembourg. La route nationale 74, dans le département de la Moselle, fait partie des axes à faible trafic du réseau national. Dans le cadre du programme d'entretien courant défini par les services de l'équipement, celle-ci fait régulièrement l'objet de travaux d'amélioration (enduits superficiels, enrobés, mise en conformité des glissières). La mise en oeuvre d'enduits spéciaux a aussi permis d'améliorer l'adhérence des revêtements les plus dégradés. En complément de ces opérations d'entretien, plusieurs travaux d'amélioration de la sécurité ont été réalisés entre Sarreguemines et Nancy. La chaussée a été renforcée dans la traversée de Château-Salins. D'autres travaux ont été effectués dans le cadre des aménagements de sécurité d'initiative locale. Il s'agit, en particulier, de la rectification de virages à Bellange, de l'aménagement d'îlots centraux à Woustviller, de l'amélioration du carrefour avec la route départementale 38 et du remplacement de glissières de sécurité. En 2002, les services de l'équipement ont également conduit une étude générale pour améliorer l'ensemble des marquages au sol de la RN 74. Des aménagements avec rectification de virages au lieu-dit « La Schinckuhl » sont prévus au titre du plan régional d'aménagements de sécurité. Les études sont engagées et les travaux sont envisagés pour la fin de 2004.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22724

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement, transports et logement

**Ministère attributaire :** équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 28 juillet 2003, page 5931

**Réponse publiée le** : 3 novembre 2003, page 8461